

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP HANGAR 10 WINNIPEG (MANITOBA)

Numéro du BEÉFP : **04-046**
Numéro du RBIF : **12579**
Nom du bien : **Hangar 10**
Adresse : **Bâtiment H10, BFC Winnipeg, 10 East Street, Winnipeg (Manitoba)**
Statut du BEÉFP : **Édifice fédéral du patrimoine « reconnu »**
Date de construction : **1953**
Concepteur : **Ross, Patterson, Townsend & Fish**
Fonction d'origine : **Hangar**
Fonction actuelle : **Hangar**
Modifications : **Aire d'accueil pour dignitaires et passagers, rénovation de plusieurs espaces intérieurs.**
Ministère gardien : **Ministère de la Défense nationale**

Description du lieu historique

Le hangar 10 est un hangar de type voûté en acier, qui se caractérise par un toit en arc, des compartiments en briques, des portes coulissantes en métal peintes, des fenêtres en bandes sur les longs côtés et un rajout en briques au coin nord-est destiné à servir d'aire d'accueil pour les dignitaires. Il est situé sur la section nord de la base des Forces canadiennes (BFC) Winnipeg, une zone adjacente à l'aéroport civil de Winnipeg. La désignation se limite au tracé au sol du bâtiment.

Valeur patrimoniale

Le hangar 10 est un édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de ses associations historiques ainsi que de ses valeurs architecturale et environnementale.

Valeur historique :

Le hangar 10 est directement relié à la mission opérationnelle de la base aérienne de Winnipeg et un très bon exemple permettant d'illustrer l'engagement international du Canada à fournir une division aérienne pour l'Europe et à former du personnel pour l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Durant la Seconde Guerre mondiale, la station de l'Aviation royale du Canada (ARC) à Winnipeg s'est développée et est devenue une importante base aérienne aux termes du Programme d'entraînement aérien du Commonwealth en fournissant de la formation à d'autres forces aériennes alliées du Commonwealth britannique. La base aérienne de Winnipeg a continué à prendre de l'importance à la suite du transfert d'activités de Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard, de besoins de formation additionnelle pour de nouveaux avions à réaction comme le T-33 et du programme pancanadien des années 50 de construction d'une infrastructure pour une force armée permanente. Construit en 1953 afin d'appuyer la principale fonction de la base, le hangar 10 est associé à une phase importante du développement de la base et évoque l'établissement de la communauté militaire de la BFC Winnipeg Nord. En plus de fournir de la formation et d'autres services de soutien, la base aérienne de Winnipeg génère d'importantes activités économiques pour la ville de Winnipeg.

Valeur architecturale :

Le hangar 10 est un très bon exemple de hangar de type voûté d'une portée de 160 pieds, caractérisé par sa taille impressionnante et une juxtaposition intéressante de formes et de matériaux. Conçu par la firme d'architectes réputée Ross, Patterson, Townsend & Fish, il se distingue par des murs à revêtement en métal et des bandes de fenêtres sur les longs côtés, des compartiments en briques pour les portes coulissantes en métal et une toiture métallique en arc peinte. Il présente une très bonne conception fonctionnelle qui découle des besoins de remisage des gros avions dans un espace voûté et de bureaux pour des services administratifs sur deux niveaux le long des

BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE
Direction générale des lieux historiques nationaux, Parcs Canada
25, rue Eddy, 5^e étage, Gatineau (QC) K1A 0M5
Téléphone : 819-997-6740 / Télécopieur : 819-953-6146
Site Web : http://www.pc.gc.ca/progs/beefp-fhbro/index_f.asp

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP HANGAR 10 WINNIPEG (MANITOBA)

murs est et ouest. Construit avec une bonne qualité d'exécution, le hangar 10 a été bâti de matériaux durables et assemblé conformément à des méthodes éprouvées d'ingénierie et de construction.

Valeur environnementale :

Entouré par des terrains d'aviation et deux autres hangars, le hangar 10 renforce le caractère du secteur. Il est situé sur un emplacement plat adjacent à la bretelle d'accès à l'aéroport de Winnipeg et ses abords sont asphaltés sur trois cotés et gazonnés sur l'autre. Malgré la construction d'une aile d'accueil d'un seul étage dans l'angle nord-ouest, le lien historique entre le hangar et ses environs a été conservé. Le hangar est un point d'intérêt bien connu de la BFC Winnipeg Nord et, avec son terrain d'atterrissage pour les dignitaires, il est aussi familier dans la région.

Éléments caractéristiques

Les éléments caractéristiques suivants du hangar 10 devraient être respectés :

Les éléments qui illustrent le rôle opérationnel de la base aérienne de Winnipeg consistant à fournir une division aérienne pour l'Europe et à former du personnel de forces armées aériennes pour l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, tels que :

- sa conception de type voûté avec sa portée de 160 pieds;
- ses fonctions de soutien à des opérations aériennes et de formation.

Sa bonne conception esthétique, sa très bonne conception fonctionnelle, ainsi que ses matériaux et son exécution de bonne qualité, qui se reflètent dans :

- sa volumétrie impressionnante et sa forme géométrique simple, qui s'expriment à travers la juxtaposition du toit en arc avec des murs à revêtement en métal, de hautes portes coulissantes et des compartiments en briques;
- l'apparence fonctionnelle de l'extérieur avec ses lignes épurées et sa décoration minimale;
- son plan d'étage simple, presque carré, divisé dans le sens nord-sud en deux parties égales auxquelles on a accès par des portes coulissantes aux deux extrémités, et des bureaux fermés sur deux niveaux le long des côtés est et ouest;
- son intérieur fonctionnel et flexible comprenant une vaste aire voûtée centrale adaptée aux avions;
- son utilisation de techniques habiles pour l'assemblage de divers éléments, y compris les hautes portes coulissantes, les voûtes en acier apparent et les piliers à contreforts supportant le toit;
- son utilisation de matériaux industriels durables comme la structure d'acier, la fondation en béton, la brique de couleur claire et le revêtement en métal peint.

La manière dont le bâtiment renforce le caractère du cadre, qui se manifeste dans:

- son emplacement sur un terrain plat, près de la bretelle d'accès des militaires adjacente aux terrains d'aviation et à d'autres hangars.

Pour obtenir des conseils au sujet de modifications proposées à ce bâtiment, veuillez consulter les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le BEÉFP.

Date : Août 2007

BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE
Direction générale des lieux historiques nationaux, Parcs Canada
25, rue Eddy, 5^e étage, Gatineau (QC) K1A 0M5
Téléphone : 819-997-6740 / Télécopieur : 819-953-6146
Site Web : http://www.pc.gc.ca/progs/beefp-fhbro/index_f.asp